SURVIE

"Donner valeur de loi au devoir de sauver les vivants" (116 Prix Nobel)

25, rue Jonquoy - 75014 Paris T6L (1) 45 39 08 62 - Fax. (1) 45 39 71 64

*Le Secrétaire Général : François-Xavier VERSCHAVE

Le 28 septembre 1993

. -- JE DI TO FUI

Monsieur Brano DELAYE Conseiller à la Présidence de la République



Monsieur le Conseiller,

Nous sommes amenés à vous exprimer de nouveau notre inquiétude et notre perplexité quant à la politique de la France au Rwanda.

Des politiques devrions-nous peut-être dire, tant nous avons parfois l'impres de que les services secrets français entretiennent leur propre "guerre de cent ans" avec leurs homologues bottanniques, par ethnies interposées - ce qui est quand même un peu contradictoire avec les convictions europée des du Président François MITTERRAND.

Nous avons eu connaissance, par des canaux qui nous semblent fiables, des instructions qui auraient été remises au nouvel ambassadeur de France à Kigali :

- disloquer l'opposition intérieure
- conforter le régime en place
- isoler le FPR.

De telles instructions iraient à l'encontre du mouvement de réconciliation nationale qui devait aboutir, le 11 septembre, à l'installation d'un gouvernement de transition.

Cette installation est subordonnée à l'arrivée de Casques bleus (faute d'un financement des forces de l'OUA, initialement prévues), mais la diplomatie française paraît s'employer à freiner ce déploiement international plutôt qu'à le hâter. Qui a intérêt à un atermoiement ?

Nous nous permettons d'autant plus volontiers de vous exprimer ces inquiétudes que nous connaissons votre souci d'une réorientation de la politique franco-africaine, dans un sens plus favorable à la démocratie et au développement. C'est le même souci qui nous conduit à soutenir la proposition de Médecins du Monde d'ouvrir un grand débat national sur cette politique, comme sur les engrenages qui "amènent la France à faire le choix de soutenir une dictature qui a une responsabilité particulièrement lourde dans un certain nombre de massacres".

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma haute considération.

François-Xavier VERSCHAYE